



DISCOURS DE LA MAIRESSE SUR LE BUDGET 2026 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

HAUSSE DU COMPTE DE TAXES SOUS L'INFLATION

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En cette soirée du lundi 8 décembre 2025, votre conseil municipal adopte le budget de fonctionnement de votre municipalité pour l'année 2026.

Malgré un taux d'inflation à 3,2 %, le conseil municipal est parvenu à limiter les impacts sur le taux de la taxe foncière générale à 2,0 % pour toutes les catégories d'immeubles à Lac-Beauport.

Afin de tenir compte du coût réel de certains services qui ne cesse d'augmenter, certaines tarifications ont dû être ajustées. Ainsi, la tarification pour la gestion des matières résiduelles augmentera de 20 \$ par année, celle pour l'entretien de l'égout sanitaire de 19 \$ et finalement celle pour la vidange des installations septiques de 6 \$.

La variation totale du compte de taxe de 2026, en combinant la taxe foncière générale et la tarification, variera donc entre **2,34 % et 2,43 %** selon les services reçus, pour une résidence d'une valeur moyenne de 672 200 \$.

Le budget pour l'année 2026 s'établira donc à 24,035 M\$, soit une hausse de 685 000 \$ par rapport à l'année 2025.

Les revenus supplémentaires pour l'année 2026 proviennent, entre autres, de l'ajout de nouvelles constructions au rôle, de la hausse du taux de taxation sur la valeur foncière, de l'ajustement de la tarification et des revenus supplémentaires provenant des droits de mutation et d'émission de différents permis.

Bien que la plupart des contrats municipaux augmentent d'une année à l'autre, les hausses sont moins importantes que celles connues dans les dernières années, et se comparent davantage à l'inflation. Ainsi, la majorité des variations des dépenses de 2026 s'expliquent par une augmentation du coût de la vie. Le budget de 2026 inclut également deux études importantes demandées par le nouveau conseil soit une étude d'évaluation de l'état des bâtiments municipaux (PDMA) et une étude et plans et devis pour la transformation de la zone communautaire et sportive.

En ce qui concerne le plan triennal d'immobilisations, les investissements totaux prévus en 2026 sont de l'ordre de 24,4 M\$, dont 8,6 M\$ du financement provient de subventions.

Les principaux projets qui seront réalisés dès 2026 sont la réfection du réseau d'aqueduc et le prolongement du réseau d'égout du secteur du chemin des Pionniers (report de 2025), la requalification et la rénovation du Centre culturel St-Dunstan et divers projets d'investissements dans les infrastructures routières. Conditionnellement à l'obtention d'une subvention majeure de 5 M\$ pour une demande déposée, est également prévue en 2026 la réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord.

La dette totale de la Municipalité est en situation de stabilité depuis plus de 5 ans et diminue même légèrement en 2026 pour se situer à 35,6 M \$. Plusieurs projets en 2024 et 2025 ont été financés par l'utilisation des réserves financières, tels que le fonds de roulement et le surplus accumulé, ou sont actuellement en attente de financement, limitant ainsi l'émission de nouveaux emprunts au courant de l'année 2025. Le remboursement de la dette générale, soit la portion de la dette assumée par l'ensemble des citoyens, représente 15,5 % du budget de 2026 pour un total de 3,7 M\$.

En mon nom personnel, j'aimerais remercier tous les membres du conseil municipal, les directeurs de chacun des services et leurs équipes pour avoir investi temps et énergies sur la réalisation de ce budget.

Lucie LaRoche
Mairesse de Lac-Beauport